



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure
fédérative :

BioCampus Montpellier

Sous tutelle des établissements et
organismes :

Université Montpellier 1

Université Montpellier 2

CNRS

INSERM

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative:

BioCampus Montpellier

Sous tutelle des établissements et organismes

Université Montpellier 1

Université Montpellier 2

CNRS

INSERM

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Fédération

Nom de la fédération : BioCampus Montpellier

Label demandé : Fédération de recherche

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Laurent JOURNOT

Membres du comité d'experts

Président :

M. François-Xavier MAQUART, Reims

Experts :

M. Philippe BENAS, Université Paris 5

Mme Marie-Laure LAMELOISE, AgroParisTech

M. Patrice LEROUGE, Université de Rouen

M. Jacques MAGDALOU, Université de Nancy 1

M. Joël MAZURIER, Université de Lille 1

M. Guerrino MENEGUZZI, Université de Nice-Sophia Antipolis

M. Patrick PRUNET, Université de Rennes

Représentants présents lors de la visite

Délégués scientifiques représentant de l'AERES :

M.M. Bernard DASTUGUE et M. LALANDE



Représentant(s) des établissements et organismes de tutelle :

- M. Philippe AUGÉ, Université Montpellier 1
- M. Jacques MERCIER, Université Montpellier 1
- M. Christian PERIGAUD, Université Montpellier 2
- M. Jean BENKHELIL, Université de Perpignan
- M. Emmanuel ETHIS, Université d'Avignon
- M. Jacques MAILLET, Montpellier Sup agro
- M. Jean-Michel VERDIER, EPHE
- Mme Viviane LEBOURCQ, INSERM
- Mme Ghislaine GIBELLO, CNRS
- M. Philippe VISSAC, INRA
- M. Yves DUVAL, IRD
- M. Emmanuel CAMUS, CIRAD
- M. Philippe VENDEVILLE, IFREMER



Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation s'est déroulée le jeudi 18 mars 2010 de 8h30 à 12h30 dans les locaux de la Faculté des Sciences de Montpellier. Elle a été précédée le mercredi 17 mars par une présentation générale de la structuration actuelle et des projets des universités de Montpellier 1 et 2, suivie d'une discussion avec les représentants des tutelles.

Après la présentation du projet de SFR et des plates-formes, une discussion a eu lieu avec les personnels ITA et les chercheurs/enseignants-chercheurs concernés, en l'absence des représentants des tutelles et du directeur et du directeur-adjoint proposés pour la SFR. Un entretien en tête à tête entre le comité et le directeur et le directeur-adjoint proposés a conclu les auditions. Le comité a ensuite délibéré à huis clos pour la rédaction de son rapport.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

- Historique :

La fédération demandée provient de la fusion des actuels IFR 3 et IFR 122. L'IFR 122 résultait lui-même de la fusion en 2003 des ex-IFR 24 et 56, tandis que l'IFR 3 a absorbé en 2007 l'ex-IFR 76.

Localisation géographique des chercheurs : Les équipes concernées exercent toutes dans un même périmètre situé autour des campus des deux universités, du CHU et des grands instituts de recherche.

Domaines d'activité : structure fédérative centrée sur la mise en commun de plateaux techniques : animaleries, bio-informatique, biologie structurale, génomique, histologie, protéines recombinantes, imagerie, protéomique, pharmacologie-criblage, vectorologie...

- Equipe de Direction :

Le comité de direction comprendra le Directeur, le Directeur-Adjoint, un responsable « Plates-Formes », un responsable « Communication » et un responsable « Animation Scientifique ». Il travaillera avec le Comité de coordination, composé d'un représentant de chacune des tutelles, des directeurs d'unité membres de la SFR, d'un représentant des autres partenaires de la SFR, et du DRRT, en qualité d'auditeur représentant le GIS IBISA.

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

23 ETP d'ITA sont directement affectés dans les deux IFR actuellement existants (105,3 ITA au total sont affectés sur les plates-formes)



2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global

Le présent projet de SFR représente l'aboutissement d'une démarche de longue durée visant à la mise en commun de moyens techniques de haut niveau au service des unités de recherche présentes sur le site. La SFR réunira sur un même site un ensemble exceptionnel de plateaux techniques bénéficiant d'un encadrement technique et scientifique de très grande qualité.

La volonté clairement affichée d'ouverture des plates-formes vers le monde extérieur est à souligner, ainsi que le fort engagement de la structure pour le développement de l'animation scientifique et la diffusion des connaissances.

La stratégie affichée d'ouverture vers le CHU et de développement de la recherche translationnelle mérite d'être soulignée, ainsi que les nombreux partenariats avec l'industrie développés par certaines plates-formes.

L'évolution des deux IFR actuels vers une structure fédérative unique représentera incontestablement une plus value significative pour la visibilité et l'efficacité de l'ensemble des laboratoires concernés ainsi que le développement de la recherche montpellieraine dans le domaine Biologie et Santé.

Le fort engagement de l'ensemble des directeurs d'unité et des personnels chercheurs et ITA en faveur de la création de cette SFR, de même que le consensus clairement exprimé qui entoure la désignation du directeur proposé constituent des atouts supplémentaires pour la réussite de cette opération.

- Points forts et opportunités :

- Regroupement d'un ensemble de plateaux techniques exceptionnels
- Qualité de l'environnement scientifique et technique
- Ouverture sur l'extérieur
- Haut degré de mutualisation et de rationalisation des moyens
- Qualité de la gouvernance
- Forte adhésion au projet des directeurs et du personnel des unités
- Qualité de l'animation scientifique

- Points faibles et risques :

Il conviendra aux instances de tutelle d'éviter que le passage du statut d'IFR à celui de SFR n'altère le potentiel et l'efficacité des plates-formes par une modification de l'affectation des personnels actuellement dédiés aux IFR, ou une augmentation de la précarisation de l'emploi. Un nombre trop important de CDD risquerait d'entraîner une perte des savoir-faire et une diminution de la productivité.

- Recommandations :

Le comité recommande qu'un financement spécifique soit prévu pour le fonctionnement propre de la SFR (missions de représentation, de coordination, d'animation scientifique, etc...), indépendamment des budgets des plates-formes.



3 • Appréciations détaillées :

– Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Les thèmes développés dans les dernières années étaient très divers, allant de la Biologie fondamentale à la physiopathologie. Dans le prochain contrat, un resserrement des thématiques est prévu et trois grands axes seront privilégiés : Cancérologie, Neurosciences et Infectiologie. Les équipes y sont déjà reconnues pour leur excellence et ce resserrement devrait encore accroître leur visibilité internationale.

L'activité scientifique de la future SFR reposera en totalité sur l'utilisation des plates formes. Le bilan des productions réalisées avec le concours des plates-formes par les deux actuels IFR est impressionnant : plus de 400 publications internationales de 2005 à 2009, dont beaucoup dans les meilleurs journaux à comité de lecture.

– Réalité et qualité de l'animation scientifique :

L'animation scientifique émanant des IFR existants est réelle et importante : contribution financière et participation à l'organisation de nombreuses réunions nationales et internationales, organisation de plusieurs journées thématiques au sein du site de Montpellier, édition d'une lettre d'information périodique de l'IFR 3, pour ne citer que les actions les plus marquantes.

Les IFR actuels se sont aussi fortement investis dans la diffusion de l'information scientifique et technique : fête de la science, semaine du cerveau, accueil de collégiens dans les laboratoires, entre autres initiatives.

Le projet de SFR prévoit de développer ces animations, en particulier par l'organisation d'une série de rencontres sur les thématiques du Biocampus, ainsi que l'organisation de formations technologiques destinées à un public local et national, sans entrer en concurrence avec les formations organisées par les organismes de tutelle.

Le Centre Epidaure, situé à l'interface entre les laboratoires et le Centre régional de lutte contre le cancer, ainsi que le projet GENOPOLYS, constituent des initiatives remarquables visant à mettre en relation les chercheurs, le grand public, la recherche clinique et le secteur industriel.

– Pertinence et qualité des services techniques communs :

Le comité a apprécié le très haut niveau et la qualité des plates-formes méthodologiques qui seront incluses dans la SFR : six d'entre elles sont labellisées IBISA et plusieurs bénéficient d'une certification ISO. Toutes sont largement ouvertes sur l'extérieur et les modalités d'accès et d'utilisation de l'ensemble sont basées sur des procédures clairement définies et validées.

– Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

Les unités constitutives sont très fortement engagées dans le financement mutualisé des plates-formes : 50 % des budgets des actuels IFR proviennent de la mutualisation des laboratoires. Les unités souhaitent maintenir cette stratégie dans la future SFR.

En dehors des budgets de fonctionnement des plates-formes, il sera nécessaire de prévoir des moyens financiers pour assurer le fonctionnement propre de la future SFR (missions de représentation, coordination et animation scientifique, notamment)

– Valorisation des résultats de la recherche :

La plupart des plates-formes ont développé des relations (contrats de recherche ou prestations de service) avec des sociétés industrielles. Ces relations pourraient encore toutefois être développées. C'est un des objectifs clairement exprimés par le directeur proposé, qui souhaite amplifier pour cela les relations avec le pôle de compétitivité Eurobiomed.



– Pertinence du projet de stratégie scientifique,
complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives
présentes sur ce site

Le projet paraît globalement pertinent et susceptible de répondre pleinement aux objectifs définis. En dehors des points mentionnés ci-dessus, le comité a fortement apprécié la volonté clairement affirmée de la future SFR de développer ses liens avec d'autres partenaires : l'INRA, l'IRD, l'EPHE, le CHU, le CRLC et l'EFS. Les représentants de l'EFS et du Centre d'Investigation Clinique du CHU présents pendant la discussion ont confirmé leur volonté d'adhérer à la SFR. Le porteur de projet a, pour sa part, affiché sa volonté de développer la recherche translationnelle.

Au total, la stratégie suivie s'inscrit dans une logique d'évolution dans la durée tout à fait remarquable, aboutissant au passage de 4 à 3, puis 2 IFR et maintenant à une seule SFR. Cette évolution, qui a su anticiper le plan campus, est soutenue par l'ensemble des directeurs d'unité et du personnel chercheur et technique. Il s'agit là d'une démarche tout à fait exemplaire qui mérite largement d'être soutenue .



Montpellier, le 31 mai 2010

Le Président

Ph.A/NG

Départn°2010. 222

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités
de recherche
Agence d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur (AERES)
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

Je vous adresse mes remerciements pour la qualité du rapport d'évaluation fourni à l'issue de la visite du comité d'expertise concernant la structure fédérative «**BioCampus**».

Compte tenu du rapport très favorable, le Vice Président du Conseil Scientifique et moi-même n'avons aucune remarque particulière à rajouter à la réponse ci-jointe du porteur du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe AUGÉ

BioCampus Montpellier

UM1
Université Montpellier 1

um2
UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2
SCIENCES ET TECHNOLOGIES

CNRS

Instituts
thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Laurent JOURNOT, PhD

Montpellier, le 5 mai 2010

Monsieur le Président de l'Université Montpellier 1
Madame la Présidente de l'Université Montpellier 2
Monsieur le Président du CNRS
Monsieur le Directeur de l'INSERM

J'ai reçu le rapport d'évaluation de la SFR "BioCampus Montpellier" dont les tutelles sont l'Université Montpellier 1, l'Université Montpellier 2, le CNRS et l'INSERM.

Je tiens à remercier le comité pour son travail remarquable et pour son rapport très favorable pour notre SFR. Ce rapport ne contient pas d'erreur factuelle et n'appelle de ma part aucune réponse spécifique.

Je vous prie, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



(Laurent Journot)